

LA REPRISE DES INTRODUCTIONS SUIVRA-T-ELLE LES ÉLECTIONS ?

Les entreprises lorgnent toujours sur la Bourse

Si la Bourse réagit aux résultats électoraux, pas toujours de manière rationnelle, elle est, comme plus généralement le financement de l'économie, absente des propositions. Pourtant, beaucoup pourrait être fait.

L'actualité des introductions boursières donne 2 indications intéressantes. D'une part, le spécialiste de l'impression 3D Prodways, filiale du groupe Gorgé, est valorisée 4,8 fois son CA, alors qu'elle n'a pas encore atteint la rentabilité. Un gage de

confiance dans l'avenir plutôt encourageant. De l'autre, la medtech suisse Symetis a préféré l'offre d'un acteur industriel, 1,5 fois supérieure à la valorisation boursière attendue. La preuve que la Bourse n'est pas irrationnelle. Mais pour que les entreprises françaises, notamment les PME

et les ETI, soient plus nombreuses à se lancer dans l'aventure, il faudrait sans doute qu'elle s'adapte à leurs besoins et que le régulateur, tout en protégeant les investisseurs, ce qui est son rôle premier, facilite le passage à l'acte.

Lionel Dupré

Bourse des PME

PALMARÈS DES ENTREPRISES COTÉES DU CAC PME

Plus fortes hausses*

Ipsen	Médicaments	+15,29%
Direct Énergie	Énergie	+12,41%
Avanquest	Logiciel	+11,53%
Eurotunnel	Infrastructures	+11,16%
Genfit	Biotechnologie	+9,35%
Eritech Pharma	Médicaments	+8,77%
Valneva	Vaccins	+8,03%
Onxeo	Biopharmacie	+6,40%
Albioma	Énergie	+6,17%
Adocia	Biotechnologie	+5,94%

Plus fortes baisses*

Mauna Kea	Technologies	-19,93%
MBWS	Spiritueux	-14%
Ekinops	Télécommunications	-13,93%
Guerbet	Imagerie médicale	-13,08%
Latecoere	Aéronautique	-9,50%
Neovacs	Biotechnologies	-8,92%
Soitec	Électronique	-8,25%
AB Science	Médicaments	-8,18%
ABC Arbitrage	Finance	-6,68%
Metabolic Exploration	Médical	-6,49%

* Sur un mois

Impression 3D

Prodways introduit la 3D en Bourse

Il y a 4 ans, le groupe Gorgé (300 M€ de CA) rachetait pour 5 M€ ce spécialiste de l'impression 3D industrielle. Une belle opération. L'entreprise qui a réalisé 25 M€ l'année dernière, mais reste déficitaire, ambitionne d'atteindre la rentabilité avec plus de 62 M€ de CA en 2019. Ce qui est loin d'être irréaliste, puisque la taille du marché devrait être multipliée par 5 d'ici 2021 pour atteindre plus de 23 M€. Pour financer sa forte croissance interne,

ses investissements en R&D, ainsi que de nouvelles acquisitions ciblées, Prodways a choisi la Bourse de Paris, avec pour objectif de lever entre 39,5 et 52,3 M€, soit une valorisation de l'entreprise entre 181 et 225 M€. L'opération a déjà séduit Safran, via le fonds Safran Corporate Ventures, et plusieurs investisseurs institutionnels, dont Bpifrance, BNP Paribas Développement, Fimalac, Financière Arbevel, qui s'engagent à souscrire pour 13,3 M€.



André-Luc Allanic, P-DG et fondateur de Prodways, et Raphaël Gorgé, président du groupe Gorgé

MiddleNext

Caroline Weber : «Il y a un vrai phénomène d'éviction pour les PME»

Que représente MiddleNext ?
 Caroline Weber : Créée en 1987, MiddleNext est l'association professionnelle indépendante exclusivement représentative des valeurs moyennes cotées. Elle fédère et représente exclusivement des sociétés cotées sur Euronext et Alternext, tous secteurs d'activités confondus. Notre mission est de défendre les intérêts des valeurs moyennes auprès des autorités boursières, des pouvoirs publics et des instances européennes. Et nous accompagnons les dirigeants d'entreprises cotées dans l'acquisition et la maîtrise

des techniques boursières essentielles à l'optimisation de leur cotation en Bourse.

La Bourse est-elle réellement accessible aux PME ?

CW : On assiste depuis une dizaine d'années à une hyper complexification : normes comptables, 5 directives européennes, une régulation par exception post scandales d'où une perte de sens et une inflation généralisée des coûts de cotation. Le rapport coût-bénéfice de la cotation s'est détérioré et n'est désormais assumable que par des entreprises de taille plus importante. D'où un vrai

phénomène d'éviction pour les PME. Pour accéder au marché réglementé, une entreprise doit maîtriser 574 recommandations et connaître toutes les spécifications présentées dans un document d'environ 300 pages, sans compter les annexes. Aujourd'hui, les entreprises, plutôt que de s'approprier la documentation éditée par le régulateur, attendent que l'AMF leur signale les manquements...

L'introduction en Bourse est-elle encore une voie intéressante pour les PME ?

CW : La Bourse reste un outil fabuleux de notoriété et un bon

moyen de lever de l'argent sans avoir à le rembourser ! Mais un tel projet pèse lourd, trop lourd sur la vie d'une petite ou moyenne valeur. La cotation en Bourse sur le marché réglementé implique un passage aux normes IFRS, d'où des comptes très difficiles à appréhender par le président, le conseil d'administration, les analystes financiers et les investisseurs. Et le paradoxe est que certaines sociétés cotées sur Alternext et qui ont choisi de rester en normes françaises sont mieux valorisées que leurs équivalentes du compartiment C.



Caroline Weber, directrice générale de MiddleNext

Biotech Valbiotis cherche un complément sur Alternext

Cette biotech créée à La Rochelle en 2014 s'attaque à rien de moins qu'un problème sanitaire mondial. Ces produits de nutrition à base de plantes naturelles sont en effet destinés à la prévention de maladies cardio-métaboliques, notamment le diabète de type 2, et à l'accompagnement nutritionnel des patients, notamment souffrant d'obésité. «Nous avons fait 2 ans de recherches pré-cliniques très intenses en collaboration avec l'université de La Rochelle, l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et le CNRS. Nous essayons d'utiliser les

pour les compléments alimentaires», explique Sébastien Peltier, le président et cofondateur de Valbiotis. Si

l'entreprise n'affiche pas encore de CA, elle a bénéficié de plusieurs aides et subventions et d'une levée de fonds de 2,2 M€ auprès de Sofimac Partners, Poitou-Charentes Innovation, Nestadio Capital. L'introduction sur Alternext est la suite logique pour passer au stade suivant, en visant une mise sur le marché de son 1^{er} produit à l'horizon 2020.



Sébastien Peltier, président de Valbiotis



standards de développement pharmaceutiques

cardiologie Sortie industrielle pour Symetis

C'était une opération attendue, comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro. Le spécialiste suisse des valves cardiaques Symetis devait s'introduire sur le marché réglementé d'Euronext à Paris pour lever 60 M€. Si l'entreprise n'est pas encore rentable, elle a réalisé 35,8 M€ de CA (pour 15,2 M€ de pertes) et est déjà présente sur de nombreux marchés. Ainsi que l'expliquait le directeur général de Symetis, Jacques Essinger, «Nous sommes particulièrement bien positionnés pour devenir le 1^{er} acteur européen sur le marché des cardiopathies structurelles, en tirant parti de notre expertise, de nos produits, et de notre savoir-faire». L'IPO n'aura finalement pas lieu, pour une

bonne raison : la société a été rachetée par le géant américain Boston Scientific, pour un montant de plus de 400 M€, alors que la valorisation de l'entreprise était «de l'ordre de 280 M€», selon Philippe Pouletty, directeur général de Truffle Capital, investisseur de Symetis depuis sa création en 2001, qui ajoute : «Les grands groupes valorisent souvent mieux que le marché boursier, notamment en cardiologie, les dispositifs médicaux très innovants, au stade commercial ou même en phase d'essais cliniques». Annoncer son introduction est aussi un moyen d'acquiescer plus de visibilité.



Jacques Essinger, DG de Symetis

